



LE MAIRE

ARMEL CHABANE

Monsieur Alain LINDEN

Adjoint au Maire chargé des affaires sportives, du tourisme, de la valorisation du patrimoine, du service civique et des centres aérés

Bouzonville, le 22 octobre 2020

Monsieur l'Adjoint au Maire,

Les attentes nombreuses de nos concitoyens vis à vis de la Commune de Bouzonville, dans un contexte économique, social et sanitaire difficile nous obligent et doivent guider toutes nos actions.

Il est aujourd'hui vital de prendre en compte ces attentes et de les traduire en politiques concrètes tout en nous octroyant le droit à l'expérimentation et à l'accompagnement des initiatives pertinentes issues de partenaires locaux.

C'est ce qui justifie la définition des périmètres d'intervention des Adjoint au Maire dans le cadre de leurs compétences respectives, en mesure de formuler des propositions et de se projeter dans l'avenir afin de réfléchir aux déclinaisons pratiques des objectifs arrêtés dans notre programme politique.

Je souhaite renforcer le volet transversal de notre action afin de rendre possible l'animation de vos travaux sur une base thématique, au sein des commissions ou dans le cadre de vos délégations.

Ce travail collégial mérite une implication et un engagement constant de tous les élus aussi bien dans la définition concrète de nos interventions que dans la mise en oeuvre de nos priorités.

Ces derniers mois nous ont permis collectivement d'initier de nouvelles politiques, d'engager de réelles innovations, d'être à la hauteur de nos ambitions et des attentes suscitées par la campagne électorale.

Afin atteindre ces objectifs, notre mandat reposera sur plusieurs postulats :

- la proximité avec les administrés,
- la responsabilité des élus envers nos concitoyens,
- l'efficience et la modernisation du Service Public,
- une gestion proportionnée aux moyens de la collectivité.

Il est indispensable que l'action municipale soit marqué de ces quatre sceaux et qu'ils guident nos politiques publiques.

C'est pourquoi, dans le cadre de la délégation que je vous ai confiée, je tiens à ce que vous soyez le garant de cette méthode de travail et que vous en assuriez la déclinaison dans le périmètre de vos attributions :

- Développement du sport
 - obtenir la labellisation "Moselle Terre de Jeux 2024"
 - programmer des rencontres avec les associations sportives et les écoles pour les réservations des installations sportives,
 - réaliser un inventaire détaillé des équipements sportifs existants,
 - établir un plan pluriannuel de travaux et de rénovation des équipements sportifs,
 - mettre en place un projet de mutualisation de l'utilisation des infrastructures sportives,
 - rédiger des conventions annuelles de partenariat avec les associations sportives,
 - organiser un séminaire annuel avec les associations sportives,
 - favoriser l'obtention d'aides financières au profit des associations auprès de partenaires tiers,
 - coordonner l'organisation d'une fête annuelle des associations en coopération avec les Adjoint(s) au Maire chargés de l'animation et de la culture.

- Fonctionnement des Centres aérés
 - proposer de nouvelles modalités d'organisation des centres aérés.

- Valorisation du patrimoine bâti et naturel
 - établir un programme de rénovation de l'abbatiale Sainte Croix,
 - veiller à l'entretien du site naturel de la vallée de la Nied, notamment en partenariat avec le SEV3Nied
 - prévoir un programme de maintenance et de travaux au Parc de la Nied.

- Service civique
 - signer des contrats de service civique.

Dans l'exercice de vos fonctions et missions, il conviendra bien entendu de respecter les attributions respectives de l'administration et des autres adjoint(e)s au Maire. Je vous demande de vous appuyer sur la Direction Générale des Services pour le pilotage effectif de vos interventions.

Vous voudrez bien également assurer un rôle de portage de nos orientations politiques, notamment au sein du groupe majoritaire.

Vous renouvelant toute ma confiance, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Adjoint au Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.





LE MAIRE

ARMEL CHABANE

Madame Cathy GLUCK

Adjointe au Maire chargée des solidarités, de l'insertion, de la jeunesse, des relations intergénérationnelles et l'aide aux personnes à mobilité réduite, Vice-présidente du CCAS

Bouzonville, le 22 octobre 2020

Madame l'Adjointe au Maire,

Les attentes nombreuses de nos concitoyens vis à vis de la Commune de Bouzonville, dans un contexte économique, social et sanitaire difficile nous obligent et doivent guider toutes nos actions.

Il est aujourd'hui vital de prendre en compte ces attentes et de les traduire en politiques concrètes tout en nous octroyant le droit à l'expérimentation et à l'accompagnement des initiatives pertinentes issues de partenaires locaux.

C'est ce qui justifie la définition des périmètres d'intervention des Adjoints au Maire dans le cadre de leurs compétences respectives, en mesure de formuler des propositions et de se projeter dans l'avenir afin de réfléchir aux déclinaisons pratiques des objectifs arrêtés dans notre programme politique.

Je souhaite renforcer le volet transversal de notre action afin de rendre possible l'animation de vos travaux sur une base thématique, au sein des commissions ou dans le cadre de vos délégations.

Ce travail collégial mérite une implication et un engagement constant de tous les élus aussi bien dans la définition concrète de nos interventions que dans la mise en oeuvre de nos priorités.

Ces derniers mois nous ont permis collectivement d'initier de nouvelles politiques, d'engager de réelles innovations, d'être à la hauteur de nos ambitions et des attentes suscitées par la campagne électorale.

Afin atteindre ces objectifs, notre mandat reposera sur plusieurs postulats :

- la proximité avec les administrés,
- la responsabilité des élus envers nos concitoyens,
- l'efficacité et la modernisation du Service Public,
- une gestion proportionnée aux moyens de la collectivité.

Il est indispensable que l'action municipale soit marqué de ces quatre sceaux et qu'ils guident nos politiques publiques.

C'est pourquoi, dans le cadre de la délégation que je vous ai confiée, je tiens à ce que vous soyez la garante de cette méthode de travail et que vous en assuriez la déclinaison dans le périmètre de vos attributions :

- Aides aux anciens
 - proposer des cours d'informatiques aux seniors,
 - organiser des formations pour les personnes aidant des personnes âgées à domicile,
 - ouvrir la fréquentation de la cantine scolaire aux seniors,
- Aide aux personnes handicapées
 - développer un partenariat avec la CCB3F en vue de permettre la réalisation de travaux dans les logements des personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie,
 - Veiller au respect de l'agenda d'accessibilité programmé (ADAP) de la Commune,
- Lutte contre la pauvreté
 - renforcer les partenariats avec les associations caritatives,
 - rencontrer régulièrement les assistantes sociales,
 - proposer une réforme des aides sociales facultatives du CCAS (bon alimentaires),
 - favoriser l'insertion et la formation professionnelle des demandeurs d'emploi.
- Animations en faveur de la jeunesse
 - organiser des cérémonies d'entrée dans la citoyenneté pour les jeunes majeurs,
 - constituer un Conseil Municipal des Jeunes

Dans l'exercice de vos fonctions et missions, il conviendra bien entendu de respecter les attributions respectives de l'administration et des autres adjoint(e)s au Maire. Je vous demande de vous appuyer sur la Direction Générale des Services pour le pilotage effectif de vos interventions.

Vous voudrez bien également assurer un rôle de portage de nos orientations politiques, notamment au sein du groupe majoritaire.

Vous renouvelant toute ma confiance, je vous prie d'agréer, Madame l'Adjointe au Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.





LE MAIRE

ARMEL CHABANE

Madame Françoise DALSTEIN

Adjointe au Maire chargée de la santé, de l'environnement, de la démocratie participative, des affaires familiales et du développement de la mobilité

Bouzonville, le 20 octobre 2020

Madame l'Adjointe au Maire,

Les attentes nombreuses de nos concitoyens vis à vis de la Commune de Bouzonville, dans un contexte économique, social et sanitaire difficile nous obligent et doivent guider toutes nos actions.

Il est aujourd'hui vital de prendre en compte ces attentes et de les traduire en politiques concrètes tout en nous octroyant le droit à l'expérimentation et à l'accompagnement pertinentes issues de partenaires locaux.

C'est ce qui justifie la définition des périmètres d'intervention des Adjoints au Maire dans le cadre de leurs compétences respectives, en mesure de formuler des propositions et de se projeter dans l'avenir afin de réfléchir aux déclinaisons pratiques des objectifs arrêtés dans notre programme politique.

Je souhaite renforcer le volet transversal de notre action afin de rendre possible l'animation de vos travaux sur une base thématique, au sein des commissions ou dans le cadre de vos délégations.

Ce travail collégial mérite une implication et un engagement constant de tous les élus aussi bien dans la définition concrète de nos interventions que dans la mise en oeuvre de nos priorités.

Ces derniers mois nous ont permis collectivement d'initier de nouvelles politiques, d'engager de réelles innovations, d'être à la hauteur de nos ambitions et des attentes suscitées par la campagne électorale.

Afin atteindre ces objectifs, notre mandat reposera sur plusieurs postulats :

- la proximité avec les administrés,
- la responsabilité des élus envers nos concitoyens,
- l'efficacité et la modernisation du Service Public,
- une gestion proportionnée aux moyens de la collectivité.

Il est indispensable que l'action municipale soit marquée aux quatre sceaux et qu'ils guident nos politiques publiques.

C'est pourquoi, dans le cadre de la délégation que je vous ai confiée, je tiens à ce que vous soyez la garante de cette méthode de travail et que vous en assuriez la déclinaison dans le périmètre de vos attributions :

- environnement
 - veiller à un fleurissement durable de la ville de préférence aux plantations annuelles,
 - suivre l'étude en cours réalisée par MATEC concernant la performance énergétique des bâtiments communaux,
 - suivre l'étude en cours réalisée par MATEC concernant l'optimisation de l'éclairage public et encourager l'achat de luminaires basse consommation,
 - organiser chaque année la journée du développement durable,
 - veiller à la mise en oeuvre des engagements pris par la municipalité dans le cadre de la charte signée avec le GECNAL
 - susciter la création de jardins partagés et de vergers, l'installation à Bouzonville de maraîchers, et d'une manière générale accompagner les initiatives visant au développement des circuits courts, notamment par la mise en place d'une plateforme
 - superviser le déploiement de 50 niches à mésanges dans le cadre de programme de lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires,
 - accompagner le projet de végétalisation du centre ville,
 - bannir l'utilisation du plastique lors des manifestations municipales.

- démocratie participative
 - gérer le budget de démocratie participative (3 000 € en 2020),
 - déployer des boîtes à idées en Mairie et à l'espace culturel et les écoles,
 - participer à l'organisation de cérémonies des nouveaux arrivants,
 - participer à l'organisation de cérémonies de la citoyenneté,
 - participer aux réunions de quartier,
 - encourager la création de comités de quartier et effectuer les remontées de propositions,

- santé
 - rédiger un projet de santé pour la Commune,
 - favoriser la création d'une Maison de Santé à Bouzonville.

- Affaires familiales
 - mettre en place un programme d'éducation de rue par le recrutement d'éducateurs,
 - proposer des cours de français langue étrangère,
 - suivre le projet de pause - parents et le LAEP.

- Mobilité
 - créer un parc à vélos,
 - implanter de bornes d'alimentation libre servie pour les véhicules électriques.

Dans l'exercice de vos fonctions et missions, il conviendra bien entendu de respecter les attributions respectives de l'administration et des autres adjoint(e)s au Maire. Je vous demande de vous appuyer sur la Direction Générale des Services pour le pilotage effectif de vos interventions.

Vous voudrez bien également assurer un rôle de portage de nos orientations politiques, notamment au sein de du groupe majoritaire.

Vous renouvelant toute ma confiance, je vous prie d'agréer, Madame l'Adjointe au Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.



Commune de Bouzonville

Hôtel de Ville - 1 place du Général de Gaulle 57320 Bouzonville
Tel 03 87 78 44 44 Email contact@mairie-bouzonville.fr

www.bouzonville.fr



LE MAIRE

ARMEL CHABANE

Monsieur Gaston AUGEROT

Adjoint au Maire chargé de la rénovation urbaine et de l'habitat, de la propreté, du fleurissement, de l'accessibilité et de la réforme de l'administration générale et technique

Bouzonville, le 22 octobre 2020

Monsieur l'Adjoint au Maire,

Les attentes nombreuses de nos concitoyens vis à vis de la Commune de Bouzonville, dans un contexte économique, social et sanitaire difficile nous obligent et doivent guider toutes nos actions.

Il est aujourd'hui vital de prendre en compte ces attentes et de les traduire en politiques concrètes tout en nous octroyant le droit à l'expérimentation et à l'accompagnement des initiatives pertinentes issues de partenaires locaux.

C'est ce qui justifie la définition des périmètres d'intervention des Adjoint au Maire dans le cadre de leurs compétences respectives, en mesure de formuler des propositions et de se projeter dans l'avenir afin de réfléchir aux déclinaisons pratiques des objectifs arrêtés dans notre programme politique.

Je souhaite renforcer le volet transversal de notre action afin de rendre possible l'animation de vos travaux sur une base thématique, au sein des commissions ou dans le cadre de vos délégations.

Ce travail collégial mérite une implication et un engagement constant de tous les élus aussi bien dans la définition concrète de nos interventions que dans la mise en oeuvre de nos priorités.

Ces derniers mois nous ont permis collectivement d'initier de nouvelles politiques, d'engager de réelles innovations, d'être à la hauteur de nos ambitions et des attentes suscitées par la campagne électorale.

Afin atteindre ces objectifs, notre mandat reposera sur plusieurs postulats :

- la proximité avec les administrés,
- la responsabilité des élus envers nos concitoyens,
- l'efficacité et la modernisation du Service Public,
- une gestion proportionnée aux moyens de la collectivité.

Il est indispensable que l'action municipale soit marqué de ces quatre sceaux et qu'ils guident nos politiques publiques.

C'est pourquoi, dans le cadre de la délégation que je vous ai confiée, je tiens à ce que vous soyez le garant de cette méthode de travail et que vous en assuriez la déclinaison dans le périmètre de vos attributions :

- Rénovation urbaine et de l'habitat
 - aménagement de l'ensemble immobilier rue de Sarrelouis,
 - rechercher activement un repreneur pour l'immeuble Linden, Place du Général de Gaulle et, en attendant, pose d'une bâche pour occulter la façade,
 - changer et rénover le mobilier urbain (notamment les bancs publics), en partenariat avec des sponsors,
 - suivre la procédure d'état d'abandon manifeste à la Résidence les Pierres Hautes et la requalification de ce quartier,
 - déployer un programme d'amélioration de l'habitat, tant pour le ravalement des façades que pour la performance énergétique,
 - réaliser des propositions d'aménagements dans différents quartiers,
 - conclure des partenariats avec des aménageurs pour susciter la construction de lotissements.
- Propreté urbaine
 - garantir la propreté de toute la ville,
 - structurer le service en vue de la constitution d'une équipe de propreté urbaine dédiée, en ayant notamment recours aux contrats de formation par alternance,
 - lutter contre les dépôts sauvages d'ordures ménagères,
 - dresser un plan de situation des poubelles et sanisettes mis à la disposition du public pour le ramassage des déjections canines.
- Fleurissement
 - favoriser un fleurissement durable de la Commune par un recours systématique aux variété de fleurs vivaces,
 - végétaliser le centre-ville,
 - poursuivre le programme d'achat de pots de fleurs modernes.
- Réforme de l'administration générale et technique
 - Suivre le chantier de la rénovation de l'Hôtel de Ville,
 - rencontrer les agents en vue de proposer un projet de constitution des équipes.
- Accessibilité
 - réfléchir à la modification du plan d'ensemble de stationnement des véhicules en centre-ville,
 - mettre en oeuvre l'agenda d'accessibilité programmée de la Commune en ce qui concerne les bâtiments communaux,
 - veiller au respect des normes pour les emplacements de stationnement des personnes handicapées.

Dans l'exercice de vos fonctions et missions, il conviendra bien entendu de respecter les attributions respectives de l'administration et des autres adjoint(e)s au Maire. Je vous demande de vous appuyer sur la Direction Générale des Services pour le pilotage effectif de vos interventions.

Vous voudrez bien également assurer un rôle de portage de nos orientations politiques, notamment au sein du groupe majoritaire.

Vous renouvelant toute ma confiance, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Adjoint au Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.



Commune de Bouzonville

Hôtel de Ville - 1 place du Général de Gaulle 57320 Bouzonville
Tel 03 87 78 44 44 Email contact@mairie-bouzonville.fr

www.bouzonville.fr



LE MAIRE

ARMEL CHABANE

Monsieur Guy OLLINGER

Adjoint au Maire chargé de finances, de l'emploi, de l'évènementiel et des animations, du développement économique et des foires et marchés

Bouzonville, le 22 octobre 2020

Monsieur l'Adjoint au Maire,

Les attentes nombreuses de nos concitoyens vis à vis de la Commune de Bouzonville, dans un contexte économique, social et sanitaire difficile nous obligent et doivent guider toutes nos actions.

Il est aujourd'hui vital de prendre en compte ces attentes et de les traduire en politiques concrètes tout en nous octroyant le droit à l'expérimentation et à l'accompagnement des initiatives pertinentes issues de partenaires locaux.

C'est ce qui justifie la définition des périmètres d'intervention des Adjoints au Maire dans le cadre de leurs compétences respectives, en mesure de formuler des propositions et de se projeter dans l'avenir afin de réfléchir aux déclinaisons pratiques des objectifs arrêtés dans notre programme politique.

Je souhaite renforcer le volet transversal de notre action afin de rendre possible l'animation de vos travaux sur une base thématique, au sein des commissions ou dans le cadre de vos délégations.

Ce travail collégial mérite une implication et un engagement constant de tous les élus aussi bien dans la définition concrète de nos interventions que dans la mise en oeuvre de nos priorités.

Ces derniers mois nous ont permis collectivement d'initier de nouvelles politiques, d'engager de réelles innovations, d'être à la hauteur de nos ambitions et des attentes suscitées par la campagne électorale.

Afin atteindre ces objectifs, notre mandat reposera sur plusieurs postulats :

- la proximité avec les administrés,
- la responsabilité des élus envers nos concitoyens,
- l'efficacité et la modernisation du Service Public,
- une gestion proportionnée aux moyens de la collectivité.

Il est indispensable que l'action municipale soit marqué de ces quatre sceaux et qu'ils guident nos politiques publiques.

C'est pourquoi, dans le cadre de la délégation que je vous ai confiée, je tiens à ce que vous soyez le garant de cette méthode de travail et que vous en assuriez la déclinaison dans le périmètre de vos attributions :

- Finances
 - préparer les documents budgétaires,
 - optimiser les dépenses de fonctionnement,
 - assurer le fonctionnements des opérations d'investissement prioritaires,
 - trouver des partenaires financiers pour aider la collectivité à concrétiser ses projets d'investissement structurants,
 - suivre régulièrement la consommation de crédits de chaque service,
 - redéfinir les critères de calcul des subventions aux associations.

- Événementiel et animations
 - mettre sur pied un comité des fêtes et une structure chargée de coordonner les animations souhaitées par la Commune,
 - organiser le forum des associations en 2021,
 - organiser des fêtes des voisins,
 - prévoir des animations marquantes pour la vie de la Commune.

- Développement économique
 - favoriser l'implantation d'entreprises à Bouzonville,
 - mettre en en place un guichet unique d'accueil des entreprises,
 - réaliser une base de donnée des entreprises locales,
 - être à l'écoute des attentes des entrepreneurs locaux.

- Emploi
 - organiser le forum de l'emploi transfrontalier,
 - mettre en place une plateforme de l'emploi ou guichet unique de l'emploi.

- Foires et marchés
 - être à l'écoute des commerçants non sédentaires.

Dans l'exercice de vos fonctions et missions, il conviendra bien entendu de respecter les attributions respectives de l'administration et des autres adjoint(e)s au Maire. Je vous demande de vous appuyer sur la Direction Générale des Services pour le pilotage effectif de vos interventions.

Vous voudrez bien également assurer un rôle de portage de nos orientations politiques, notamment au sein du groupe majoritaire.

Vous renouvelant toute ma confiance, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Adjoint au Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.



Commune de Bouzonville

Hôtel de Ville - 1 place du Général de Gaulle 57320 Bouzonville
 Tel 03 87 78 44 44 Email contact@mairie-bouzonville.fr

www.bouzonville.fr



LE MAIRE

ARMEL CHABANE

Madame Halime COLAKER

Adjointe au Maire chargée des affaires culturelles, de la communication, des affaires inter culturelles et inter culturelles

Bouzonville, le 22 octobre 2020

Madame l'Adjointe au Maire,

Les attentes nombreuses de nos concitoyens vis à vis de la Commune de Bouzonville, dans un contexte économique, social et sanitaire difficile nous obligent et doivent guider toutes nos actions.

Il est aujourd'hui vital de prendre en compte ces attentes et de les traduire en politiques concrètes tout en nous octroyant le droit à l'expérimentation et à l'accompagnement des initiatives pertinentes issues de partenaires locaux.

C'est ce qui justifie la définition des périmètres d'intervention des Adjoints au Maire dans le cadre de leurs compétences respectives, en mesure de formuler des propositions et de se projeter dans l'avenir afin de réfléchir aux déclinaisons pratiques des objectifs arrêtés dans notre programme politique.

Je souhaite renforcer le volet transversal de notre action afin de rendre possible l'animation de vos travaux sur une base thématique, au sein des commissions ou dans le cadre de vos délégations.

Ce travail collégial mérite une implication et un engagement constant de tous les élus aussi bien dans la définition concrète de nos interventions que dans la mise en oeuvre de nos priorités.

Ces derniers mois nous ont permis collectivement d'initier de nouvelles politiques, d'engager de réelles innovations, d'être à la hauteur de nos ambitions et des attentes suscitées par la campagne électorale.

Afin d'atteindre ces objectifs, notre mandat reposera sur plusieurs postulats :

- la proximité avec les administrés,
- la responsabilité des élus envers nos concitoyens,
- l'efficacité et la modernisation du Service Public,
- une gestion proportionnée aux moyens de la collectivité.

Il est indispensable que l'action municipale soit marquée de ces quatre sceaux et qu'ils guident nos politiques publiques.

C'est pourquoi, dans le cadre de la délégation que je vous ai confiée, je tiens à ce que vous soyez la garante de cette méthode de travail et que vous en assuriez la déclinaison dans le périmètre de vos attributions :

- Animations culturelles
 - organiser au moins une animation culturelle grand public par trimestre, notamment, en 2021, un bal populaire, un tournoi Fifa, une séance de cinéma en plein air (sous forme de drive), une représentation théâtrale humoristique,
 - développer la pratique des disciplines artistiques à Bouzonville, notamment auprès du jeune public.
- Relations avec les associations culturelles
 - soutenir et accompagner l'activité des associations culturelles,
 - réaliser une base de données des associations culturelles.
- Espace culturel et médiathèque
 - rédiger un projet de service de l'espace culturel comprenant notamment une modification des horaires d'ouverture au public,
 - développer un partenariat avec la médiathèque puzzle de Thionville et s'inspirer de son mode de fonctionnement,
 - veiller au renouvellement du parc informatique en 2021,
 - accroître la part des supports multimédias (CD, DVD) dans l'offre de la médiathèque.
- Communication
 - superviser la rédaction et la diffusion du périodique municipal le goupil,
 - superviser la rédaction et la diffusion du bulletin municipal selon un format et un éditorial renouvelé,
 - superviser les publications électroniques de la Commune (Site Internet, page Facebook, panneaupocket ...),
 - Veiller à la fourniture et à la pose de panneaux d'affichage municipaux ainsi que d'un panneau de libre expression en centre ville.
- Relations interculturelles et inter culturelles
 - organiser une journée de rencontre inter culturelle et inter culturelle à Bouzonville en 2021.

Dans l'exercice de vos fonctions et missions, il conviendra bien entendu de respecter les attributions respectives de l'administration et des autres adjoint(e)s au Maire. Je vous demande de vous appuyer sur la Direction Générale des Services pour le pilotage effectif de vos interventions.

Vous voudrez bien également assurer un rôle de portage de nos orientations politiques, notamment au sein du groupe majoritaire.

Vous renouvelant toute ma confiance, je vous prie d'agréer, Madame l'Adjointe au Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.





LE MAIRE

ARMEL CHABANE

Madame Michelle RIGAUD

Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires, de la population, de la démocratie participative, de la sécurité routière et de la redynamisation du centre ville

Bouzonville, le 22 octobre 2020

Madame l'Adjointe au Maire,

Les attentes nombreuses de nos concitoyens vis à vis de la Commune de Bouzonville, dans un contexte économique, social et sanitaire difficile nous obligent et doivent guider toutes nos actions.

Il est aujourd'hui vital de prendre en compte ces attentes et de les traduire en politiques concrètes tout en nous octroyant le droit à l'expérimentation et à l'accompagnement des initiatives pertinentes issues de partenaires locaux.

C'est ce qui justifie la définition des périmètres d'intervention des Adjoints au Maire dans le cadre de leurs compétences respectives, en mesure de formuler des propositions et de se projeter dans l'avenir afin de réfléchir aux déclinaisons pratiques des objectifs arrêtés dans notre programme politique.

Je souhaite renforcer le volet transversal de notre action afin de rendre possible l'animation de vos travaux sur une base thématique, au sein des commissions ou dans le cadre de vos délégations.

Ce travail collégial mérite une implication et un engagement constant de tous les élus aussi bien dans la définition concrète de nos interventions que dans la mise en oeuvre de nos priorités.

Ces derniers mois nous ont permis collectivement d'initier de nouvelles politiques, d'engager de réelles innovations, d'être à la hauteur de nos ambitions et des attentes suscitées par la campagne électorale.

Afin atteindre ces objectifs, notre mandat reposera sur plusieurs postulats :

- la proximité avec les administrés,
- la responsabilité des élus envers nos concitoyens,
- l'efficacité et la modernisation du Service Public,
- une gestion proportionnée aux moyens de la collectivité.

Il est indispensable que l'action municipale soit marqué de ces quatre sceaux et qu'ils guident nos politiques publiques.

C'est pourquoi, dans le cadre de la délégation que je vous ai confiée, je tiens à ce que vous soyez la garante de cette méthode de travail et que vous en assuriez la déclinaison dans le périmètre de vos attributions :

- Démocratie de proximité
 - organiser des réunions de quartier en 2021 en coopération avec l'Adjointe au Maire chargé de ce dossier,
 - collecter les avis et suggestions des bouzonvillois.

- Rénovation du centre-ville et développement du centre bourg
 - dialoguer avec les commerçants et l'Association des commerçants et Artisans de Bouzonville (ACAB),
 - mettre en place de vitrines éphémères, en lien avec l'ACAB,
 - faire l'inventaire des terrasses et étals pour signer des conventions d'occupation du domaine public avec les commerçants concernés,
 - étendre à titre expérimental la zone de stationnement à disque ("zone bleue") en centre ville, notamment square Schuman,
 - participer aux travaux du projet de développement du centre bourg, en lien avec la CCB3F.

- Sécurité et stationnement
 - acheter des radars pédagogiques et veiller à leur déploiement,
 - développer un partenariat avec les associations de sécurité routière,
 - suggérer l'achat de mobilier urbain dans certaines rues du centre ville.

- Service scolaire et périscolaire
 - rédiger un projet de service pour le nouvel espace périscolaire en veillant à la mutualisation des équipements et des installations,
 - être à l'écoute des attentes des équipes pédagogiques,
 - superviser les travaux de maintenance des écoles publiques.

- Accueil et état civil
 - réorganiser le service accueil, Etat civil et biométrie.

Dans l'exercice de vos fonctions et missions, il conviendra bien entendu de respecter les attributions respectives de l'administration et des autres adjoint(e)s au Maire. Je vous demande de vous appuyer sur la Direction Générale des Services pour le pilotage effectif de vos interventions.

Vous voudrez bien également assurer un rôle de portage de nos orientations politiques, notamment au sein du groupe majoritaire.

Vous renouvelant toute ma confiance, je vous prie d'agréer, Madame l'Adjointe au Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.





LE MAIRE

ARMEL CHABANE

Monsieur Roland GLODEN

Adjoint au Maire chargé des travaux, des affaires immobilières, de la gestion des forêts, des relations transfrontalières et des relations avec les associations patriotiques

Bouzonville, le 22 octobre 2020

Monsieur l'Adjoint au Maire,

Les attentes nombreuses de nos concitoyens vis à vis de la Commune de Bouzonville, dans un contexte économique, social et sanitaire difficile nous obligent et doivent guider toutes nos actions.

Il est aujourd'hui vital de prendre en compte ces attentes et de les traduire en politiques concrètes tout en nous octroyant le droit à l'expérimentation et à l'accompagnement des initiatives pertinentes issues de partenaires locaux.

C'est ce qui justifie la définition des périmètres d'intervention des Adjoint au Maire dans le cadre de leurs compétences respectives, en mesure de formuler des propositions et de se projeter dans l'avenir afin de réfléchir aux déclinaisons pratiques des objectifs arrêtés dans notre programme politique.

Je souhaite renforcer le volet transversal de notre action afin de rendre possible l'animation de vos travaux sur une base thématique, au sein des commissions ou dans le cadre de vos délégations.

Ce travail collégial mérite une implication et un engagement constant de tous les élus aussi bien dans la définition concrète de nos interventions que dans la mise en oeuvre de nos priorités.

Ces derniers mois nous ont permis collectivement d'initier de nouvelles politiques, d'engager de réelles innovations, d'être à la hauteur de nos ambitions et des attentes suscitées par la campagne électorale.

Afin atteindre ces objectifs, notre mandat reposera sur plusieurs postulats :

- la proximité avec les administrés,
- la responsabilité des élus envers nos concitoyens,
- l'efficacité et la modernisation du Service Public,
- une gestion proportionnée aux moyens de la collectivité.

Il est indispensable que l'action municipale soit marqué de ces quatre sceaux et qu'ils guident nos politiques publiques.

C'est pourquoi, dans le cadre de la délégation que je vous ai confiée, je tiens à ce que vous soyez le garant de cette méthode de travail et que vous en assuriez la déclinaison dans le périmètre de vos attributions :

- Travaux
 - établir un programme de travaux annuel et pluriannuel,
 - veiller à l'exécution des travaux que la Commune décide de réaliser,
 - réaliser un état des lieux de la voirie communale,
 - démolir l'immeuble Dellinger et prévoir le paysagement de l'espace libéré,
 - prévoir des aménagements sécuritaires de la voirie communale,
 - suivre le projet d'aménagement de l'ensemble immobilier situé rue de Sarrelouis, en coopération avec l'Adjoint au Maire chargé de ce dossier.

- Affaires immobilières
 - organiser la cession de biens immobiliers communaux,
 - développer un programme de lotissements en vue d'accroître l'offre de logements neufs à Bouzonville,
 - poursuivre le projet de démolition du collectif Saint Charles,
 - négocier l'acquisition de terrains permettant de désenclaver les terrains situés à l'arrière de l'ancien professionnel pour permettre la réalisation du projet d'aménagement de cette espace par la collectivité.

- Gestion de la forêt communale
 - lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires,
 - assurer une gestion durable de la forêt communale.

- Relations transfrontalières
 - resserrer les liens avec la commune jumelée de Rehlingen-Siersburg,
 - organiser des Conseils Municipaux avec la Commune jumelée de Rehlingen-Siersburg sur les thématiques communes aux deux collectivités,
 - veiller à l'approvisionnement régulier des drapeaux de Bouzonville, des drapeaux nationaux français et allemand et de l'Europe pour leur déploiement lors de rencontres avec nos partenaires allemands.

- Relations avec les associations patriotiques
 - organiser les cérémonies patriotiques,
 - être à l'écoute des associations patriotiques.

Dans l'exercice de vos fonctions et missions, il conviendra bien entendu de respecter les attributions respectives de l'administration et des autres adjoint(e)s au Maire. Je vous demande de vous appuyer sur la Direction Générale des Services pour le pilotage effectif de vos interventions.

Vous voudrez bien également assurer un rôle de portage de nos orientations politiques, notamment au sein du groupe majoritaire.

Vous renouvelant toute ma confiance, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Adjoint au Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.



Commune de Bouzonville

Hôtel de Ville - 1 place du Général de Gaulle 57320 Bouzonville
Tel 03 87 78 44 44 Email contact@mairie-bouzonville.fr

www.bouzonville.fr